

**DATE DE LA CONVOCATION**

12 janvier 2017

**DATE D’AFFICHAGE**

12 janvier 2017

**NOMBRE DE CONSEILLER(E)S**

En exercice 29

Présents 20

Votants 23

2017-007 D. 7.1

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L’an deux mil dix-sept, le 19 janvier à 18h30.

**Le Conseil Municipal,**

légalement convoqué, s’est réuni en séance publique, sous

la présidence de **Monsieur Norbert THORY, Maire.**

**Présent(e)s :**

M. THORY - M. VENNIN - Mme CARPENTIER - M. JEAN - Mme GODOT - Mme COCAGNE  
Mme LOQUET - Mme HAREL QUENOUILLE - M. RENARD - M. SCHROEDER - Mme VENNIN  
Mme DELAMARE - M. DECATOIRE - Mme FOSSE - Mme BASTIN - M. CRAMOISAN  
Mme BARON - M. BEIGNOT DEVALMONT - Mme LABAYE - Mme LECOUTRE.

**Absent(e)s représenté(e)s :**

Mme CREVEL (Pouvoir à Mme VENNIN)  
M. CROMBEZ (Pouvoir à M. VENNIN)  
Mme BARRÉ (Pouvoir à M. BEIGNOT DEVALMONT)

**Absent(e)s excusé(e)s :**

M. PEYROT  
Mme CHASSIN DE KERGOMMEAUX  
M. MABILAIS

**Absent(e)s**

M. DUFLOU  
M. DUBOC  
Mme ARGANT LEFEBVRE

**Monsieur Jean-Marc VENNIN est désigné secrétaire de séance.**

**OBJET : Débat d’Orientations Budgétaires 2017.**

En application de l'article 107 de la loi NOTRE (n° 2015-91 du 7 août 2015), les informations suivantes sont portées à la connaissance du Conseil Municipal :

### STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE

- A ce jour, il existe 29 crédits pour un capital restant dû au 31/12/2016 de 6.816.616,50 € et une annuité 2017 de 895.846,47€
- La dette s'achèverait en 2029 si aucun autre engagement n'est souscrit.
- A savoir que d'autres prêts sont en cours de renégociation.

### ENGAGEMENT PLURIANNUEL

- A ce jour et dans le contexte actuel, les dépenses de la collectivité sont contenues mais nous n'avons aucune visibilité sur les recettes de fonctionnement liées notamment à la baisse des dotations de l'Etat.
- Les sommes relatives au transfert de charges à la Métropole sont figées jusqu'en 2020 et doivent augmenter dès 2021 de manière conséquente.

### FISCALITE

- Il n'est pas envisagé d'augmenter la fiscalité communale en 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, prend acte de la communication de ce Débat d'Orientations Budgétaires.

**Pour extrait certifié conforme au registre,  
Fait au Mesnil-Esnard, le 20 janvier 2017.**

**Norbert THORY**

  
**Maire**



|          |    |             |   |         |   |         |   |
|----------|----|-------------|---|---------|---|---------|---|
| Présents | 20 | Représentés | 3 | Excusés | 3 | Absents | 3 |
|----------|----|-------------|---|---------|---|---------|---|

**Formalités de publicité effectuées le**

Délib 2017-007

Voies et délais de recours : Conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication.